

## PRÉVENIR LES PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES

### AE-MGT-14

#### ↳ PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne chargée d'une mission sécurité dans l'entreprise : cadres et agents de maîtrise, animateur Prévention, responsable HSE, infirmier en entreprise...

#### ↳ OBJECTIFS :

- Etre capable d'identifier les différentes pathologies professionnelles et les risques associés.
- Connaître les enjeux de la prévention et en particulier l'aspect juridique en cas d'accident.
- Savoir mettre en œuvre la réglementation dans son entreprise.

### CONTENU DU STAGE

#### ↳ Généralités

- Statistiques
- Enjeux et rôle des acteurs
- Le médecin du travail

#### ↳ Accident du travail

- Historique, définitions, ...
- Conditions de déclaration d'un accident
- Aspects législatifs et réglementaires
- Imputabilité et réparation forfaitaire
- Les indicateurs d'évaluation
- Cas de jurisprudence

#### ↳ Accident du trajet

- Définitions
- Aspects législatifs et réglementaires
- La preuve d'un accident de trajet
- Cas de jurisprudence

#### ↳ Maladies professionnelles

- Définition
- La reconnaissance (tableaux et hors tableaux)

#### ↳ Formalités

- Procédures de déclaration
- Procédures d'indemnisation
- Financement et tarification CPAM

#### ↳ Risques et Conséquences

- Les principaux risques professionnels (mécaniques, chimiques, ...psychosociaux) et les conséquences pathologiques sur l'homme

#### ↳ Plan d'Actions dans l'entreprise

- L'évaluation des risques professionnels
- La pluridisciplinarité dans la démarche d'évaluation
- Le rôle important du médecin du travail et autres acteurs externes
- Politique de prévention et plan d'actions

### CONDITIONS

#### ↳ Durée

4 jours

#### ↳ Coût

Voir grille tarifaire

#### ↳ Dates & lieux

Nous consulter